

5045

RAPPORT

SUR LES FOUILLES EXÉCUTÉES A ALESIA

EN 1927

PAR

J. TOUTAIN

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE SEMUR

(Extrait de PRO ALESIA, N^o série, t. XII-XIV).

PARIS

ÉDITIONS ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE, VI^e

—
1930

Bibliothèque Maison de l'Orient



129196

RAPPORT

SUR LES FOUILLES EXÉCUTÉES A ALESIA EN 1927

PAR LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE SEMUR

**A l'aide de la subvention de six mille francs
accordée par M. le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sommaire sur les fouilles que la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur, poursuivant l'œuvre entreprise par elle depuis plus de vingt ans, a exécutées en 1927 sur l'emplacement d'Alesia à l'aide de la subvention de six mille francs que vous avez bien voulu lui accorder.

Nous avons continué l'exploration méthodique de la parcelle cadastrale n° 636. Nous nous sommes avancés à l'est de la tranchée la plus orientale ouverte en 1926, en nous tenant au sud de la rue romaine dont les traces se retrouvent en cette partie du Mont Aussois et dont la direction est ouest-est (cf. mon Rapport sur les fouilles de 1926 et le plan joint à ce rapport). La superficie déblayée est d'environ 500m². Dans certaines parties du chantier de fouilles, nous avons atteint le niveau des substructions antiques à une profondeur variant entre 1^m et 1^m20 ; dans les deux caves qui ont été découvertes, nous avons dû descendre à plus de 3 mètres au-dessous du sol moderne.

Cet effort a été récompensé par la découverte d'importantes substructions et de nombreux objets mobiliers.

1° A la lisière septentrionale du terrain exploré, nous avons mis au jour sur une longueur d'environ 22 mètres un pavé du genre dit hérisson, c'est-à-dire formé de pierres plates disposées de champ ; c'est l'un des éléments du substratum de la rue romaine qui traversait ce quartier d'Alesia, et dont plusieurs tronçons ont été retrouvés au sud du théâtre, sous la partie septentrionale de la basilique primitive de Sainte-Reine et en divers points du cimetière Saint-Père. La disposition en hérisson est aujourd'hui encore très visible dans la partie de la rue conservée au sud du théâtre. Quelques dalles placées de champ sur le flanc sud de ce pavé hérisson indiquent sans doute le côté de la chaussée. D'autre part, une rigole longitudinale semble marquer l'emplacement de la conduite d'eau en pierre dont plusieurs éléments se voient aujourd'hui encore *in situ* au sud du théâtre (Pl. V et VI).

La constatation la plus importante que nous avons faite ici, c'est que, sans doute à basse époque, des constructions furent édifiées sur le tracé même de la voie. L'une de ces constructions se reconnaît à l'angle nord-ouest du chantier de fouilles : deux murs transversaux et deux dalles ou piliers carrés reposent directement sur le pavé en hérisson (Pl. VII). Plus loin même, la façade monumentale caractérisée par quatre colonnes, dont les soubassements ont été retrouvés en place, empiète sur ce même pavé. Enfin, tout à fait à l'extrémité du terrain déblayé (angle nord-est), un mur transversal passe au-dessus du hérisson.

2° Entre le tracé de la voie au nord et la limite de la parcelle cadastrale 636 au sud, nous avons mis au jour des substructions qui forment deux groupes distincts :

A. A l'ouest, au niveau du sol antique, apparaît le pavement d'une ou deux salles ; au-dessous de ce niveau, existe une cave.

Nous disons : une ou deux salles, parce que le pavement en une sorte de béton-mosaïque se trouve divisé en deux parties par une sorte de rainure régulière ; bien qu'aucune fondation de mur n'ait subsisté dans cette rainure, on peut supposer qu'une paroi, en construction plus légère, séparait les deux parties de l'ensemble. Comme le pavement en béton-mosaïque est tout à fait identique dans l'une et l'autre de ces deux parties, l'hypothèse

d'une seule et même salle n'est pas exclue ; une rupture a pu se produire dans la surface du pavement. On a reconnu dans l'angle nord-ouest de cette salle la trace d'un foyer, disposé sur le pavement même, indice évident d'une occupation postérieure. Si l'ensemble de cette substruction formait une salle unique, cette salle mesurait au moins 7 mètres de long sur 5 de large ; l'épaisseur des murs, là où ils sont conservés, varie de 0^m50 à 0^m60 (Planche V en A ; pl. VIII).

C'est sans doute à la même habitation qu'appartenait la cave voisine, profonde de 2^m40 au-dessous du niveau antique, longue de 3^m25, large de 2^m95. Si l'on ajoute à la longueur de la cave elle-même la largeur du palier d'entrée situé au bas de l'escalier d'accès, on obtient une longueur totale de près de 4^m50. Cette cave a été fort endommagée par un violent incendie. Les moellons, assez irréguliers et de petite dimension, dont se composent les parois, ont gardé une teinte rouge qui les fait ressembler à des briques. Au bas de l'escalier, à l'endroit où se trouvait la porte en bois de la cave, ont été recueillies des cendres et des débris de charbon, en même temps que des fragments de fer, provenant de l'armature de la porte, et une clef de fer presque intacte. Ce sont les murs nord et sud qui ont le plus souffert ; le mur ouest est en meilleur état ; à l'est se trouve l'escalier de 7 marches très bien conservé, aboutissant à un palier qui occupe l'angle sud-est de la cave. La largeur de l'escalier est d'un mètre, sauf à la dernière marche qui ne mesure que 0^m67. Il n'a été trouvé dans cette cave, exception faite des fragments de fer recueillis sur l'emplacement de la porte, que peu de débris, quelques tessons de poterie commune (Planche V en C ; et pl. IX).

B. Toute la partie orientale du chantier de fouilles est occupée par une construction qui devait être importante, puisqu'elle était ornée d'une façade monumentale ornée de quatre colonnes. (Pl. V, en B, et pl. X). La partie la plus considérable de cette construction consiste en une vaste salle rectangulaire mesurant au moins 10 mètres de long (c'est la longueur sur laquelle se sont conservés les deux murs de l'ouest et de l'est ; mesurée jusqu'à la ligne

des soubassements de la colonnade de façade, cette longueur atteint 13^m50) — et 7 mètres de large. L'épaisseur des murs de cette salle varie entre 0^m50 et 0^m70. Ils ont subsisté sur une hauteur de 0^m80. Au-dessus des fondations, composées de pierres informes, irrégulières, non équarries, formant blocage grossier, les assises de moëllons échantillonnés assez soigneusement se sont conservées au nombre de 4, 5, 6 ou 7 suivant les endroits. Les fouilles faites en profondeur sur l'emplacement de cette salle ont fait découvrir dans la partie septentrionale, la plus voisine de la façade, une excavation descendant jusqu'à 1^m60 au-dessous du sol antique et dans laquelle ont été recueillies d'assez nombreux objets et débris d'objets. A la surface même du sol, aucune trace de pavé ; mais un foyer bien net, en forme de fer à cheval, disposé près de l'angle sud-est de la salle ; en deux autres points, traces de foyer sur le sol même. Ici encore, suivant toute probabilité, nous saisissons les vestiges d'une occupation postérieure, de très basse époque (Pl. XI).

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette partie de la fouille, c'est la ligne des quatre piliers carrés ou soubassements de colonnes attestant l'existence en ce point d'une façade monumentale tournée vers le nord. Entre les deux piliers extrêmes, nous avons mesuré une longueur de près de 12 mètres (exactement 11^m91). L'intervalle entre les piliers varie de 2^m9/4 à 3^m1/4. Chacun des piliers, de forme carré, a en chiffres ronds 0^m70 de côté. La trace de la base des colonnes est encore visible sur la face supérieure des piliers ; cette base a 0^m65 de diamètre. Nous n'avons malheureusement découvert qu'une très petite partie de colonne encore en place sur le dernier soubassement à l'est ; ni fût ou fragment de fût, ni moulure, ni trace de chapiteau ne nous ont été rendus par le sol.

La façade ornée de cette colonnade était nettement plus large que la grande salle qui s'étend en arrière. Les restes d'un mur situé à 2^m50 à l'ouest du mur occidental de cette salle permettent de penser qu'il se trouvait là sans doute une pièce annexe ou un assez large couloir, sans qu'on puisse préciser davantage.

Quelle était la destination de cet édifice ? L'absence de toute

découverte de détail, un peu caractéristique, ne nous permet pas de donner à cette question une réponse certaine. On peut songer à une *curie*, salle municipale où dans les cités les décurions se réunissaient et délibéraient. Mais Alesia n'était pas une commune de plein exercice, comme nous dirions aujourd'hui ; c'était seulement le centre urbain d'un *pagus* de la grande cité des Eduens. Du moins pouvons-nous considérer ces vestiges comme ceux d'un édifice public ; les dimensions de la grande salle et la décoration de la façade ne peuvent convenir à une habitation particulière.

A l'est de cet édifice, nous avons terminé le déblaiement d'une cave, déjà signalée à la fin de mon Rapport sur les fouilles de 1926. Cette cave, très bien conservée dans son ensemble, mesure 3^m20 de long sur 2^m30 de large. (Pl. V, en C' et pl. XII). Ses deux parois ouest et nord-ouest sont d'un seul tenant du haut en bas et sont formées d'assises régulières de moëllons bien échantillonnés. Dans la paroi nord, se voit encore un soupirail large de 1^m. Les murs est et sud sont en partie détruits. Il ne reste du mur sud que 3 ou 4 assises de moëllons à la base. Le mur est semble interrompu, peut-être par le palier d'accès. Nous n'avons pu pousser les recherches assez loin pour découvrir l'escalier ; suivant toute apparence, le palier auquel il aboutissait devait occuper l'angle sud-est. Des craintes d'éboulement nous ont imposé ici la plus grande prudence. Le fond de la cave se trouve à 2^m70 au-dessous du niveau antique, par conséquent à 3^m50 environ au-dessous du niveau moderne. Sur le sol antique, aux environs de la cave, une aire de terre brûlée et cuite décèle la présence d'un foyer de basse époque.

Outre la description et l'étude des substructions découvertes, la campagne de 1927 nous inspire une double remarque :

a) Nous n'avons plus rencontré dans les fouilles de sarcophages en pierre, comme nous en avons trouvé les années précédentes ; nous sommes donc sortis de l'aire occupée pendant le moyen âge et encore au xvi^e et au xvii^e siècle par le cimetière Saint-Père, ou tout au moins de la partie centrale de cette aire.

b) Nous avons constaté l'existence de constructions et de foyers de basse époque, très probablement de la période mérovingienne

et carolingienne, pendant laquelle Alesia continua de végéter au milieu des édifices de l'époque gallo-romaine. La même observation a déjà été faite en d'autres points du Mont Aussois, principalement aux abords de la basilique primitive de Sainte-Reine. Il faut évidemment faire abstraction de ces vestiges si l'on veut se représenter l'aspect de la cité antique.

Les objets mobiliers recueillis en 1927 dans toute l'étendue de la superficie fouillée se répartissent en plusieurs catégories :

1^o Objets de bronze (fig. 1, 2, 3).

3 charnières, sans doute de coffrets, l'une ouverte, les deux

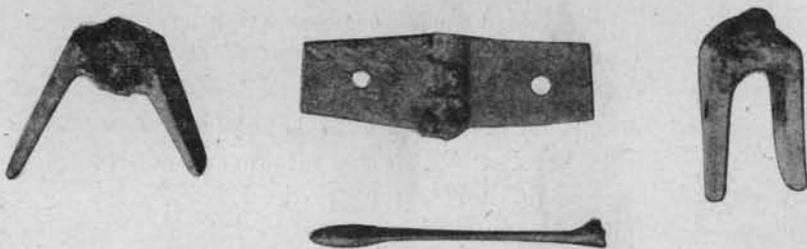


Fig. 1 — Objets de bronze, charnières et style.

autres fermées ou à demi fermées, encore munies de leurs goupilles ;

1 morceau de style en bronze ; la partie conservée est l'extré-



Fig. 2. — Objets de bronze; anse de coffret; ornements divers.

mité en forme d'olive avec laquelle on effaçait les caractères inscrits sur la cire ;

Une anse de coffret ;

Divers ornements sans doute aussi de coffret :

Une clochette de bronze, entièrement remplie d'une masse de plomb, portant encore à son sommet un anneau à demi brisé ; c'est évidemment un peson de balance romaine ; le poids actuel



Fig. 3. — Poids de bronze en forme de clochette.

est de 1516 grammes ; si l'on tient compte de la partie disparue de l'anneau de suspension et de ce qui a pu être enlevé de la masse de plomb intérieure, il est vraisemblable que nous possédons ici un poids de 5 livres romaines, environ 1635 grammes. La différence, 119 grammes, s'explique aisément (1).

(1) Une inscription, en lettres minuscules, s'aperçoit sur la surface de la clochette. Je n'ai pu encore la déchiffrer.

2^o Objets de fer (fig. 4).

2 clés ;

1 ciseau encore muni d'une partie de son manche en bois ;

1 autre ciseau plus large ;

1 clou à tête très forte ;



Fig. 4. — Objets de fer; clés, ciseaux, clou, fragment de scie.

1 fragment de scie, portant encore l'un des clous qui la fixait à une tige de bois.

3^o Objets en os (fig. 5).

La série découverte en 1927 présente un intérêt tout particulier, parce qu'elle se compose de morceaux d'os à demi travaillés, mais qui n'avaient pas encore reçu la forme à laquelle ils étaient destinés ; elle comprend en outre une épingle en os à tête en forme de petite pomme de pin, et une aiguille en os dont le chas est très visible.

4^c Objets de terre cuite.

Deux plats intacts et complets, en poterie à reflets métalliques ;

nos ouvriers ont d'abord cru qu'ils étaient en bronze. A l'un d'eux est encore attachée une masse de ferraille calcinée (fig. 6) ;

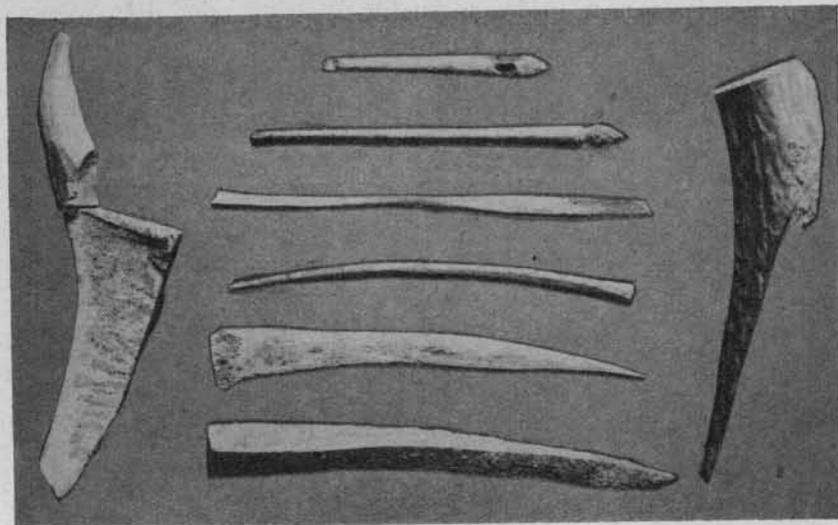


Fig. 5. — Objets en os.

Plusieurs fragments de vases en terre blanchâtre, ornés de peinture rouge (fig. 7) ;

Quelques débris de poterie vernissée rouge plus ou moins ornée.

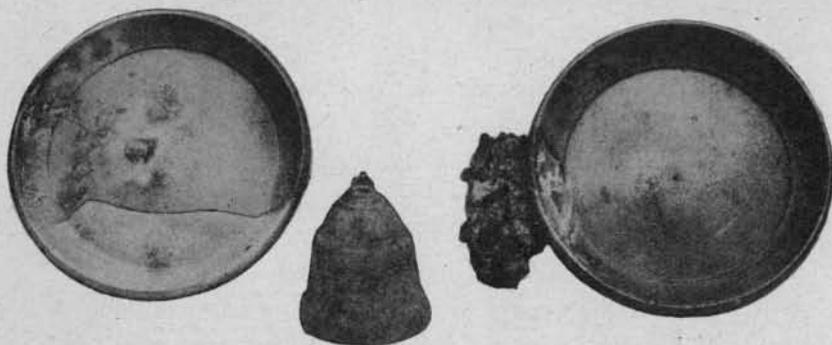


Fig. 6. — Deux plats en poterie à reflets métalliques.

5° Enfin toute une série de monnaies, une quarantaine environ, dont plusieurs ont pu déjà être identifiées. Ces monnaies s'éche-

lonnent depuis l'époque d'Auguste jusqu'au iv^e siècle de l'ère chrétienne. Les plus importantes sont :

Trois pièces de triumvirs monétaires contemporains d'Auguste, C. Cassius Celer, C. Plotius Rufus, P. Lurius Agrippa ;

Un moyen bronze de Claude et deux pièces d'Antonia Aug., portant au revers le nom et les titres de Claude ;

Deux monnaies de Trajan ;

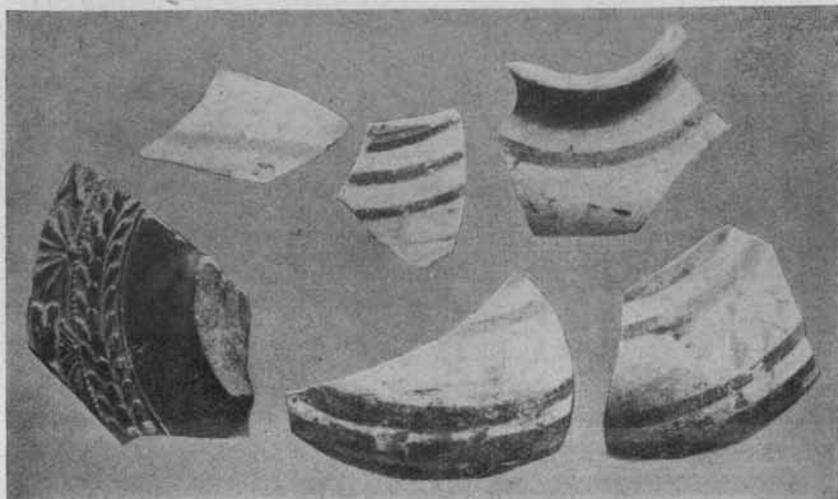


Fig. 7. — Poteries à bandes peintes ; fragment sigillé.

Une monnaie de Faustine ;

Une monnaie de Commode, portant au revers un trophée avec deux captifs Germains ;

Des monnaies de Gordien jeune, de Volusien, de Gallien (iii^e siècle) ;

Un très beau denier de Constantin ;

Plusieurs monnaies d'empereurs du iv^e siècle.

C'est donc sur les quatre siècles de l'empire romain que se répartit toute cette série de monnaies. Je ne désespère pas d'ailleurs d'en identifier encore quelques-unes (1).

(1) Voir plus loin, en appendice, la description détaillée de quelques-unes de ces monnaies.

Tels sont, Monsieur le Ministre, les résultats obtenus par la Société des Sciences de Semur au cours des fouilles de 1927, exécutées avec l'aide de la subvention que vous avez bien voulu lui accorder. Permettez-moi d'ajouter que le Service des Monuments historiques a procédé, de son côté, à d'importants travaux de consolidation au théâtre romain, à la basilique ou monument aux Trois absides. Ce que nous désirons vivement, les uns et les autres, c'est de pouvoir entreprendre le déblaiement méthodique et complet des édifices déjà découverts. Encouragés par M. l'inspecteur général Rattier et par M. l'architecte en chef Tillet, nous avons étudié et résolu, du moins nous nous plaçons à l'espérer, le problème du transport des terres à l'aide d'un chemin de fer Decauville. Les propriétaires des terrains sur lesquels la voie devra être établie et où nos déblais seront portés sont animés des meilleures intentions. Il ne nous reste qu'à traduire ces intentions par des contrats précis, qui assurent l'avenir. Nos zélés collaborateurs, MM. Fornerot père et fils, ont établi sur le terrain le tracé que devra suivre la voie Decauville. M. l'architecte en chef Tillet se propose de construire, sur les abrupts nord du Mont Aussois, un appontement d'où les wagonnets Decauville pourront être déchargés. Nous avons l'intention de consacrer à cette œuvre de mise au point la meilleure partie de nos ressources en 1928. Mais c'est là une œuvre coûteuse, en raison de l'achat de matériel qu'elle nous imposera, et nous sollicitons vivement, Monsieur le Ministre, de votre haute bienveillance, une subvention pour l'année 1928, au moins égale aux subventions que vous avez bien voulu accorder, les années précédentes, à notre Société pour l'œuvre archéologique qu'elle a entreprise et qu'elle veut poursuivre sans défaillance, avec votre appui, sur le Mont Aussois.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon respectueux dévouement.

*Le Président de la Société des Sciences de Semur,
Directeur des Fouilles d'Alesia,*

J. TOUTAIN.

APPENDICE

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE QUELQUES-UNES DES MONNAIES
DÉCOUVERTES EN 1927.

1^o Pièces portant les noms de triumvirs monétaires contemporains d'Auguste.

A. Droit indistinct. — Rv. C. CA III VIR A.A.A.F.F.

Il faut probablement reconnaître ici le triumvir monétaire C. Cassius Celer et restituer la pièce complète comme suit :

Dr. Tête nue d'Auguste à droite : CAESAR AVGVSTVS TRIBVNIC. POTES.

Rv. C. CASSIVS CELER III VIR A.A.A.F.F. S.C. (1)

Deux exemplaires de la même monnaie ont été trouvés à Alesia en 1907. Le triumvir monétaire (*triumvir aere argento auro flando feriundo*) C. Cassius Celer est rapporté par Babelon approximativement à l'an 15 av. J. C.

B. Dr. indistinct.

Rv. S. C. C. PLOT..... F.

D'après Babelon (2), il s'agit ici de C. Plotius Rufus, et la pièce se présente ainsi :

Dr. Tête nue d'Auguste à droite. CAESAR AVGVSTVS TRIBVNIC. POTES.

Rv. C. PLOTIVS RVFVS III VIR A.A.A.F.F. S.C.

C. Plotius Rufus, comme C. Cassius Celer, exerça la charge de triumvir monétaire vers l'an 15 av. J. C.

C. Dr. Effigie indistincte. Autour... AVGVST. PONT. MAX.

Rv. P. LVRIVS A.F.F.

C'est ici la monnaie ainsi décrite par Babelon (3) :

(1) E. Babelon, *Monnaies de la République romaine*, t. I, p. 338, n^o 24.

(2) *Op. cit.*, t. II, p. 328.

(3) *Op. cit.*, t. II, p. 154, n^o 2.

Dr. Tête nue d'Auguste à droite. CAESAR AVGVST. PONT. MAX. TRIBVNIC. POT.

Rv. P. LVRIVS AGRIPPA HIVIR A.A.A.F.F.

Le dernier *pontifex maximus* de l'époque républicaine, Lépide, étant mort à la fin de l'année 13 av. J. C., et Auguste n'ayant été investi de la charge et du titre qu'au mois de mars de l'année 12, cette monnaie ne peut être antérieure à cette année-là. Elle est donc un peu plus récente que les deux monnaies aux noms de C. Plotius Rufus et de C. Cassius Celer.

La présence, sur l'emplacement d'Alesia, de ces trois monnaies, qui datent des premières années de l'empire, semble indiquer que dès cette époque Alesia avait recommencé à vivre d'une vie normale. Elle confirme les conclusions analogues que l'on peut tirer de la découverte de monnaies à l'effigie d'Agrippa.

2^o Pièce à l'effigie de Commode et commémorant une victoire remportée sur des Germains.

Moyen bronze. Dr. Tête laurée de Commode, jeune, imberbe, à droite. IMP. CAES. L. AVREL. COMMODVS GERM. SARM.

Rv. Trophée dressé ; autour TR. POT. II COS ; sous le trophée DE GERM. ; dans le champ, à droite et à gauche du trophée, S. C.

Il est facile de préciser la date de la monnaie et les événements à l'occasion desquels elle a été frappée. La 2^{me} puissance tribunice de Commode correspond à la fin de l'année 177 et à la majeure partie de l'année 178 (1). Commode avait été quelques mois plus tôt associé à l'empire par son père Marc-Aurèle ; son premier consulat date de 177. Dès 172, il avait partagé avec Marc-Aurèle le titre de *Germanicus* ; en 175, il avait reçu celui de *Sarmaticus*. Né en 161, il avait 16 ou 17 ans au moment où la monnaie fut frappée ; c'est bien à cet âge que correspondent les traits et la physionomie de l'effigie impériale.

Le trophée, figuré au revers de la monnaie, a la forme habituelle des trophées : un tronc d'arbre dressé sur lequel est disposée une sorte de panoplie, plus exactement un costume militaire ; on distingue ici, à droite et à gauche, un bouclier rond et un bouclier de forme allongé. Au pied du trophée sont assis, dos à dos, deux

(1) R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 3^{me} Ed., p. 194.

personnes, un homme à gauche, une femme à droite. Les détails, comme l'ensemble, de cette image sont très nets. L'inscription, placée au-dessous du trophée, DE GERM(anis), indique que la victoire, symbolisée par ce trophée, a été remportée sur des peuples germaniques. Ici le terme de *Germani* désigne, non point des tribus voisines du Rhin, mais les Marcomans et les Quades riverains du Danube moyen. Or nous savons qu'à la fin de l'année 177, ces barbares furent vaincus par les deux généraux romains, à qui Marc Aurèle avait confié en 175 la garde et la défense de la frontière du Danube. Quintilius Condianus et Quintilius Maximus ; nous savons d'autre part que vers le milieu de l'année 178 commença une nouvelle guerre contre les Marcomans, guerre que plusieurs inscriptions appellent *expeditio Germanica secunda* (1). Marc-Aurèle quitta Rome le 5 août 178 ; il n'y devait plus revenir ; moins de deux ans plus tard, il mourait sur les bords mêmes du Danube (17 mars 180).

3^e Monnaie de Constantin.

Dr. Buste lauré de Constantin à droite. IMP. CONSTANTINVS P. F. AVG. Rv. Le dieu Mars. Autour MARTI CONSERVATORI ; à l'exergue P L G.

L'inscription de l'exergue nous apprend que cette pièce a été frappée à l'atelier monétaire de Lyon (2), soit entre 309 et 313 (3^e émission de cet atelier), soit entre 313 et 317 (4^e émission). La période de 8 années qui s'écoule de 309 à 317 fut pour Constantin une période de guerres importantes : en 310, il bat les Germains et prend le titre de *Germanicus maximus* ; en 312, il triomphe de Maxence à la célèbre bataille du Pont Milvius et entre à Rome en triomphe ; en 314, il combat Licinius ; la même année, il se fait appeler *Sarmaticus Maximus* et l'année suivante *Gothicus Maximus*. Il n'est donc pas surprenant que, pendant ces années-là, il ait fait représenter sur ses monnaies l'image de *Mars conservator*, du dieu de la guerre invoqué comme protecteur de ses armes.

J. TOUTAIN.

(1) G. Goyan, *Chronologie de l'empire romain*, ann. 177 et 178, pp. 228, 229.

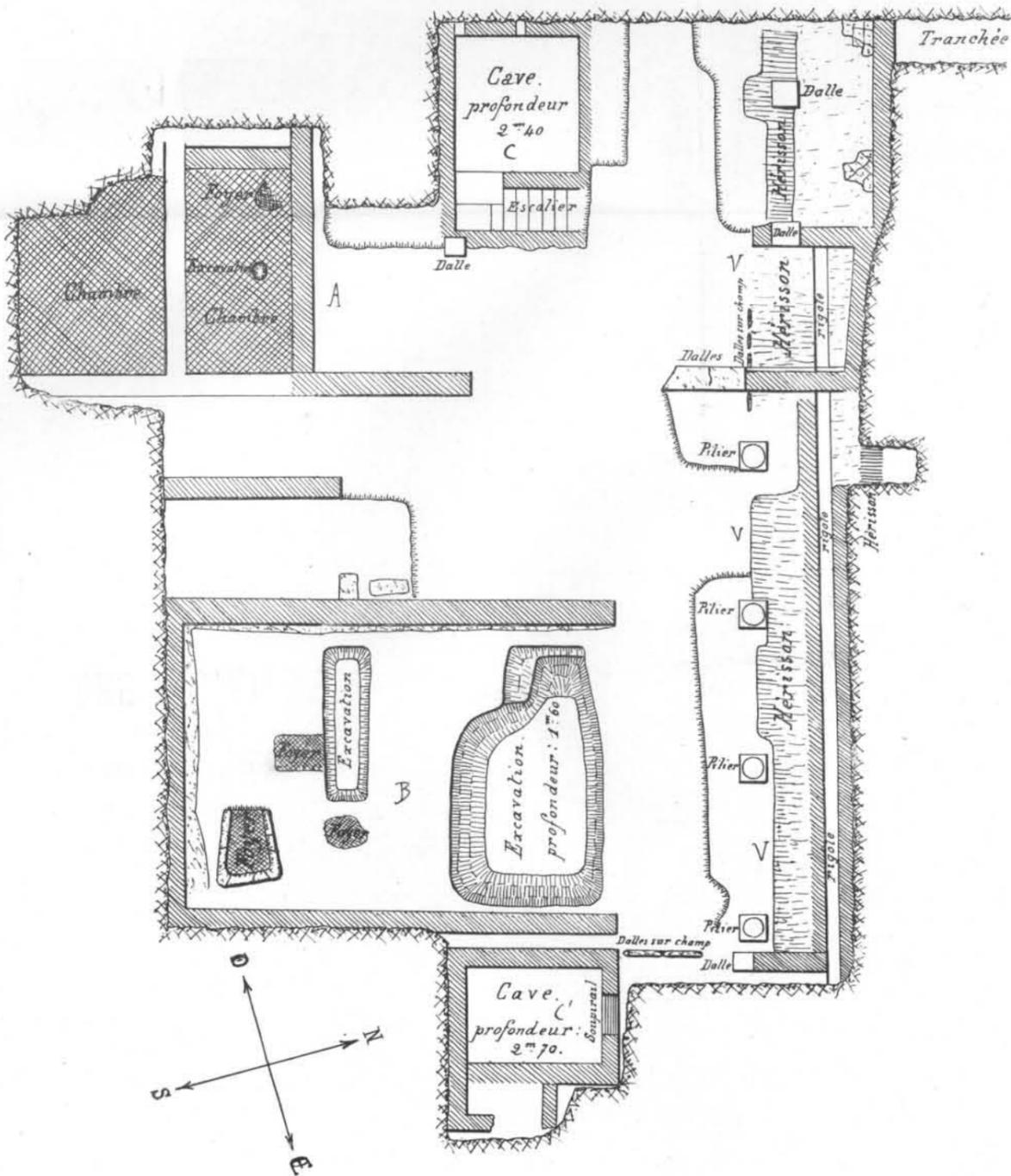
(2) Sur cet atelier, J. Maurice, *Numismatique Constantinienne*, t. II, p. 65 et suiv., principalement, p. 95 et p. 101 ; cf. Ad. Blanchet et Dieudonné, *Manuel de Numismatique française*, t. I, p. 136 et suiv.

Le Puy. — Impr. *La Haute-Loire*, boulevard Carnot, 23.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE SEMUR.

Fouilles d'Alesia.

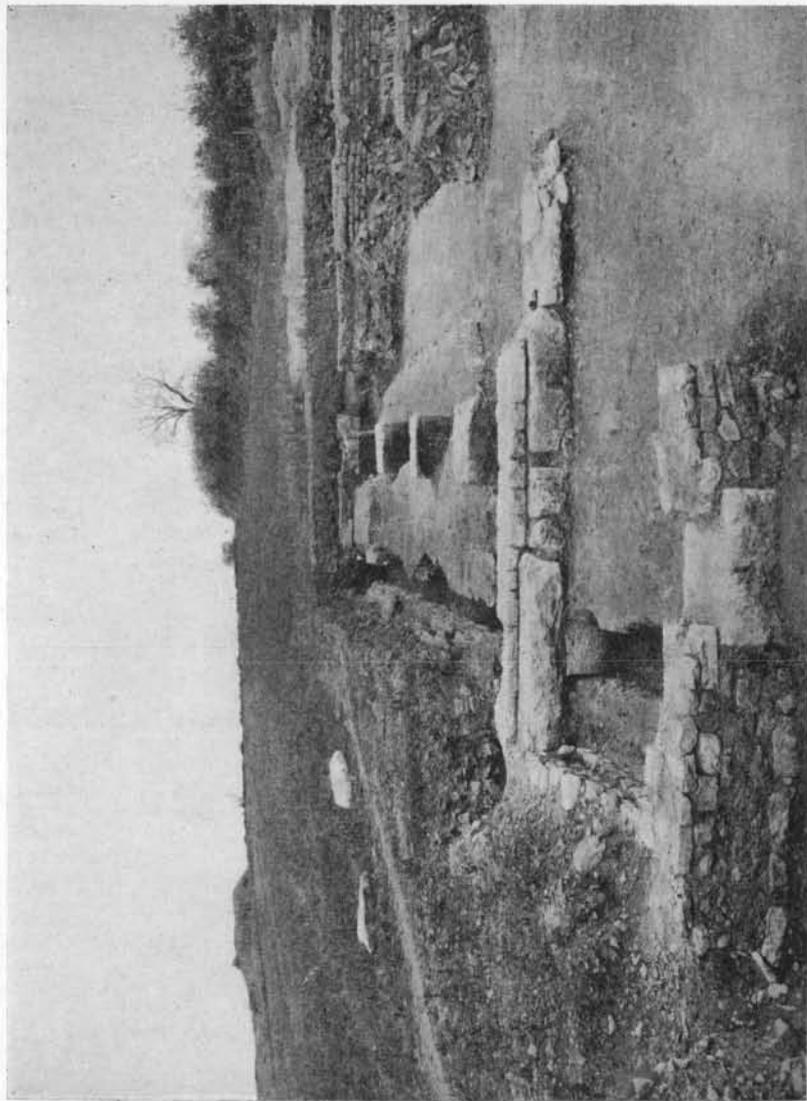
Substructions découvertes en 1927.



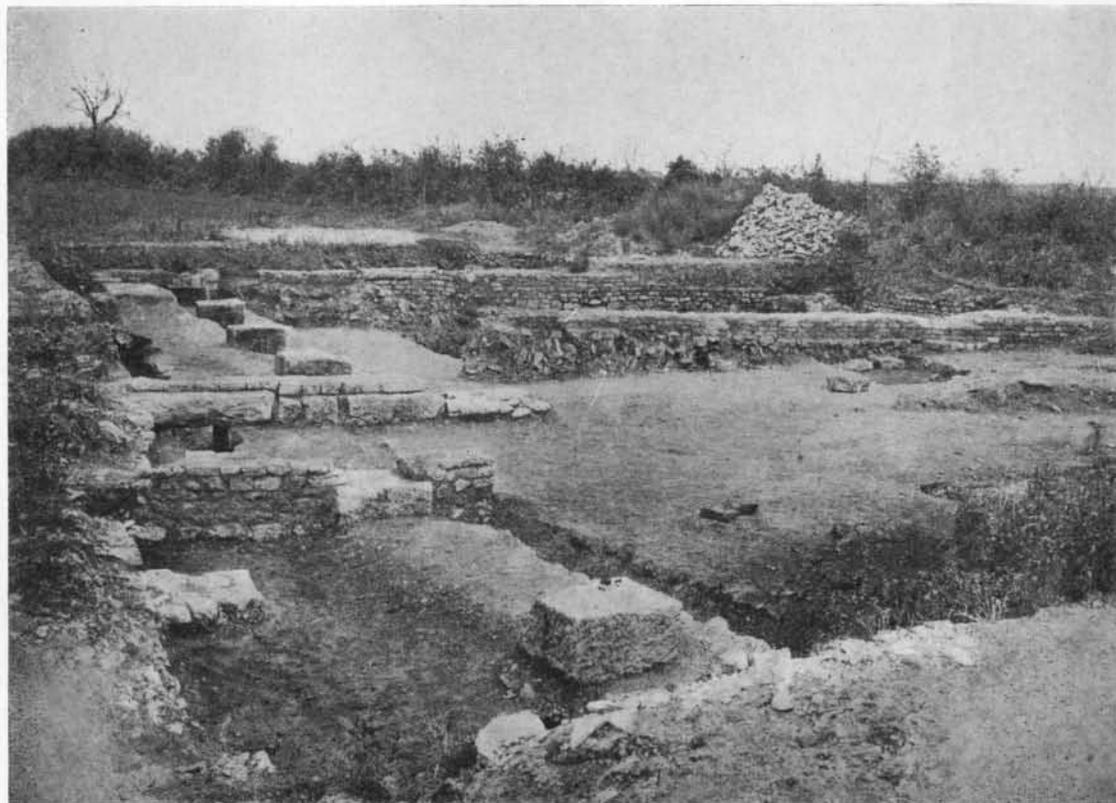
Echelle.



Parnerot, père et fils.

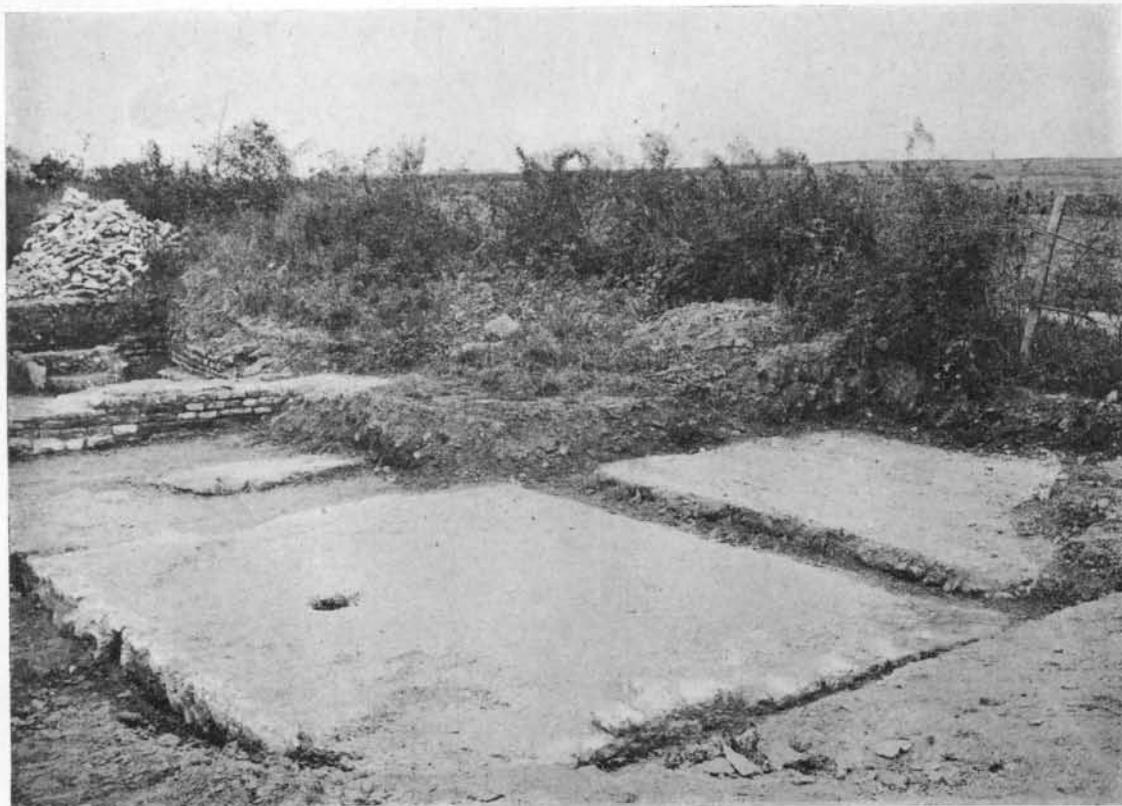


Vestiges de la voie romaine et de la rigole longitudinale.



Substructions découvertes en 1927.

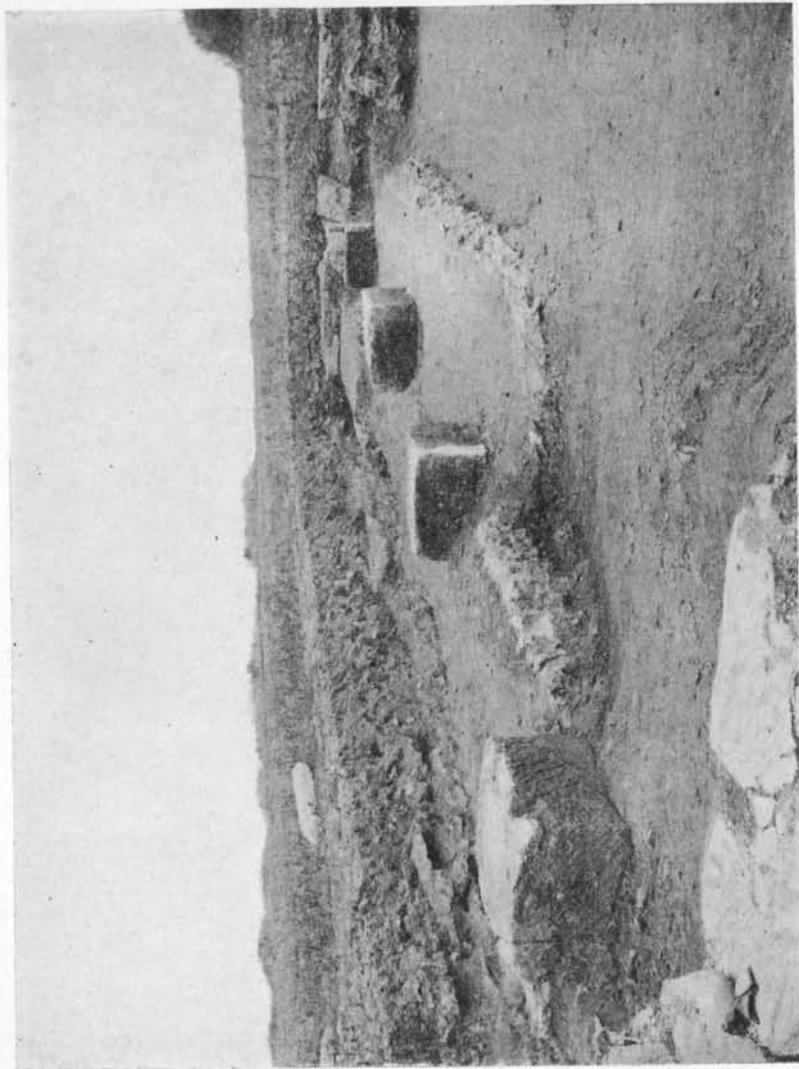
(Au premier plan à gauche, murs et piliers sur le pavé de la voie romaine).



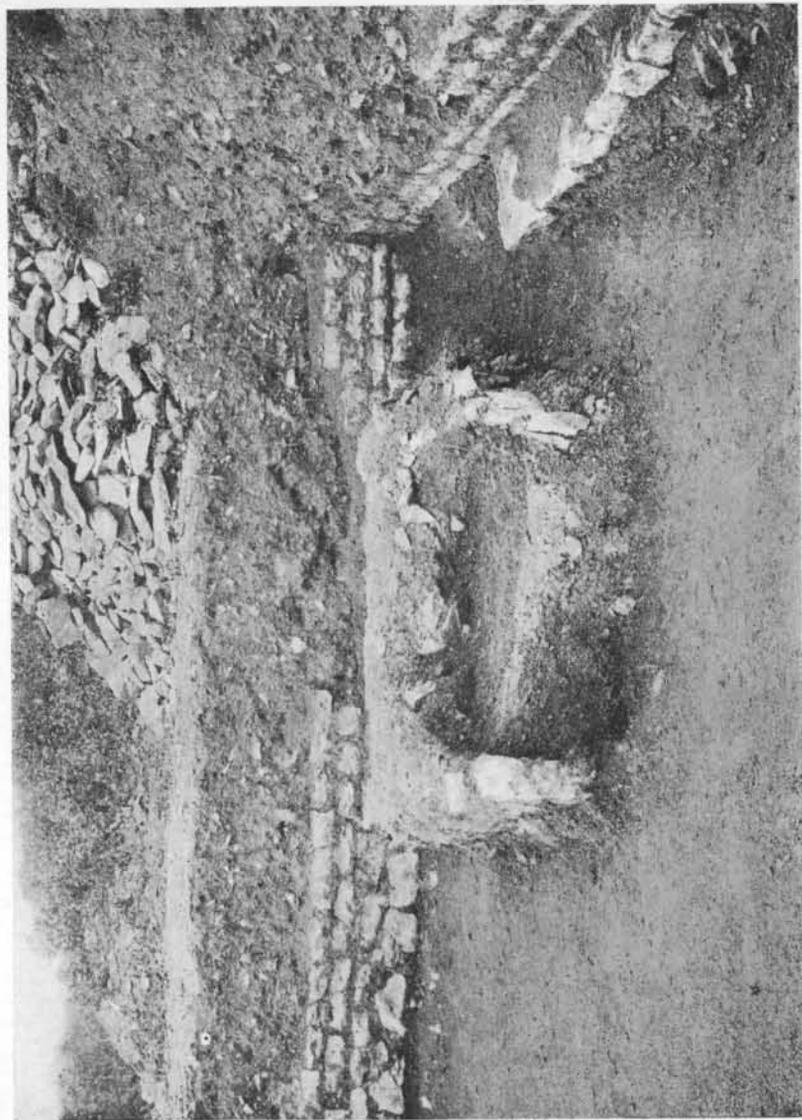
Pavement d'une grande salle ou de deux salles contiguës.



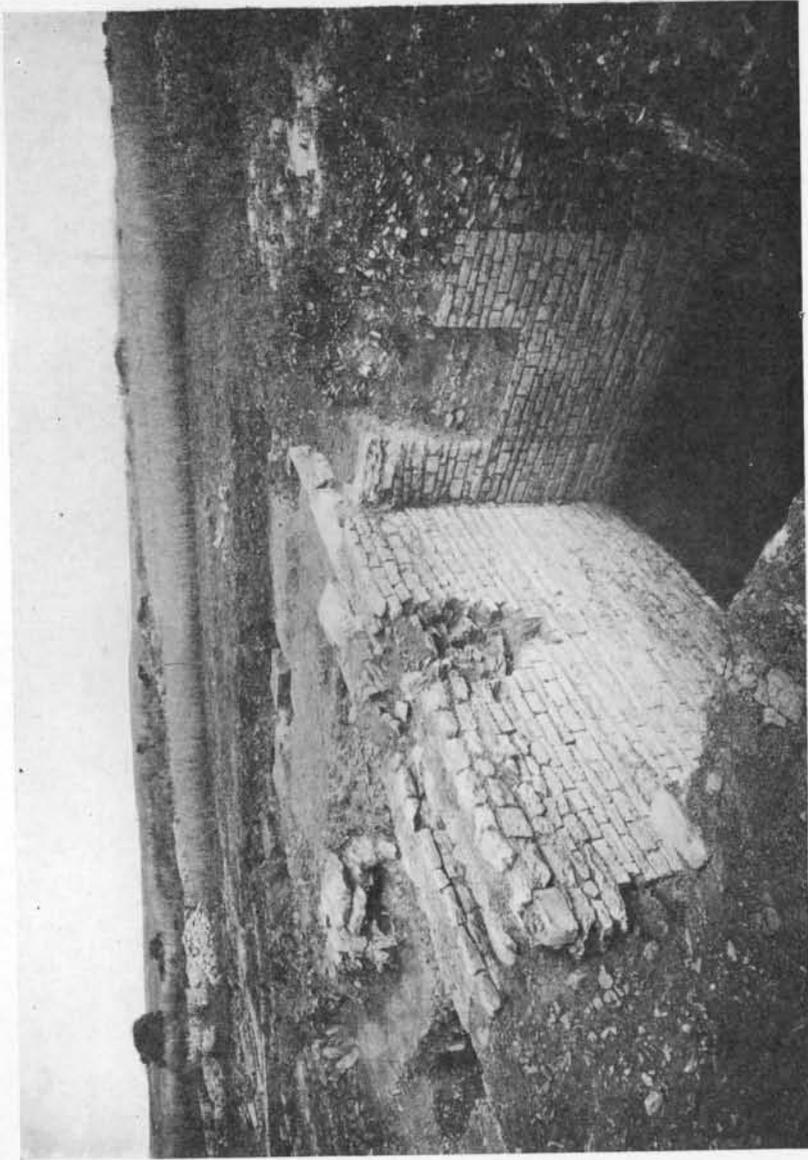
Escalier de cave.



Ligne de 4 piliers supportant des colonnes.



Foyer d'époque postérieure.



Cave gallo-romaine.